

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance spéciale, ce 11 juillet 2022, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Claudia Desbiens et Martine Chrétien ainsi que Monsieur Jean-Denis Martel.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

OUVERTURE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

SIGNIFICATION D'UN AVIS DE CONVOCATION

Je, soussignée Catherine Asselin, greffière-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Saint-André en le remettant par courriel aux membres du conseil le 7^e jour du mois de juillet 2022.

En FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois de juillet 2022.

Catherine Asselin
Directrice générale et greffière-trésorière

2022-141

LECTURE ET APPROBATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse fait la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'avis de convocation.

À Madame Claire Desbiens
Madame Annie Desbiens
Madame Claudia Desbiens
Madame Claudia Tremblay
Monsieur Rémi Brassard
Monsieur Jean-Denis Martel
Madame Martine Chrétien

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Madame Catherine Asselin, directrice générale, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil, une séance du conseil, le 11^e jour de juillet 2022 à 19h30 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Ouverture
2. Présences
3. Signification d'un avis de convocation
4. Lecture et approbation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
5. Octroi de contrat pour – Abaissement des accotements et élargissement de la chaussée de la Cavée
6. Achat de matériels informatiques
7. Levée de l'assemblée

DONNER ce 7^e jour de juillet 2022

Directrice générale et greffière-trésorière

Octroi de contrat pour – Abaissement des accotements et élargissement de la chaussée de la Cavée

ATTENDU QUE des travaux de réfection de ponceaux et de rechargement granulaire s'effectuent dans le chemin de la Cavée;

ATTENDU QUE la municipalité veut profiter de la fermeture du chemin afin d'effectuer des travaux d'abaissements et élargissement de la chaussée dans le chemin de la Cavée;

ATTENDU QUE pour réaliser les travaux, la municipalité désire engager l'entreprise R.S.S. Gagnée

ATTENDU QUE le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil. Le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur le sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote;

ATTENDU QUE le retrait de Monsieur Jean-Denis Martel fait en sorte que le quorum ne peut être maintenant, le point est abandonné.

2022-142

ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

ATTENDU QU'une analyse du parc informatique a décelé plusieurs problématiques dans les équipements de la municipalité;

ATTENDU QUE certains équipements ne peuvent plus être mis à jour afin de rendre le système informatique de la municipalité sécuritaire;

ATTENDU QUE le poste d'ordinateur servant de serveur possède plusieurs codes d'erreur et pourrait cesser de fonctionner dans un délai rapproché emportant avec lui les données de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil désire rajeunir l'ensemble de ses appareils afin de repartir sur de bonnes bases;

ATTENDU QUE l'ordinateur de la directrice qui est toujours en bon état sera également changé, celui-ci sera transféré à la bibliothèque;

ATTENDU QUE la municipalité possède un contrat de service avec la compagnie Authen-Tic;

ATTENDU QU'une soumission a été soumise pour le changement des ordinateurs du poste d'eau, de la caserne, de la réception et de la directrice pour un montant de six mille six et cinquante-huit cent (6 006,58\$) plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la soumission sera adaptée à la baisse selon le besoin de remplacer ou non certains composants comme l'écran, clavier et souris;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Authen-Tic.

Cette dépense sera financée à même le surplus accumulé et toute subvention pouvant être reçus en paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense.

2022-143

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 03.

Claire Desbiens
Mairesse

Catherine Asselin
Directrice générale
/greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec